

## Référence Région CURSUS 3 – Formation individualisée

### COMPETENCES PREMIERES ET PREPARATION A LA QUALIFICATION ET A L'EMPLOI

« Compétences clés et préparation à l'entrée à la qualification, aux concours ou à l'emploi »

#### PUBLIC

Personnes en démarche de recherche d'emploi, inscrites ou non à PE, salariés en CAE, emplois d'avenir.

Personnes ayant un projet professionnel défini et ayant besoin d'actualiser ou de compléter tout ou partie des compétences clés liées à la mise en œuvre de son projet professionnel.

Personnes ayant été scolarisées en France, en langue française à l'étranger ou ayant suivi un apprentissage en France, leur ayant permis d'atteindre un niveau minimum du CECRL.

#### PRE- REQUIS

Personne ayant un projet professionnel et une demande de développement des compétences nécessaires à l'aboutissement de son projet.

Personne autonomie dans la démarche de formation et d'apprentissage.

#### OBJECTIFS

Développer ses connaissances et compétences clés **en lien avec un emploi visé** ou **en lien avec le niveau requis pour l'accès à la qualification, le diplôme ou le concours visé** (exemple : concours aide-soignant, AMP, DEAVS, fonction publique, moniteur autoécole, gendarmerie, ....., entrée en formation qualifiante , préparation à une démarche de VAE, ....)

#### METHODES

Entrée possible tout au long de l'année permettant de répondre rapidement aux besoins des participants.

Formation individualisée tant sur les contenus que sur les méthodes, avec des supports extraits du monde professionnel et/ou des concours.

Contrat de formation co-signé précisant la demande et les besoins, les objectifs, contenu et calendrier pour chaque participant.

Création d'un lien direct et de confiance entre le formateur et le participant garant du bon déroulement de la formation, de la Co construction du parcours et de l'évaluation permanente.

Les séances sont collectives et réunissent des personnes ayant des objectifs proches. Ce qui favorise les échanges, l'organisation de séances en petites groupes, l'enrichissement des apprentissages, la démystification de la formation et des concours, l'entraide et la solidarité.

#### CONTENUS PROPOSES

- Prestation initiale
- Communication professionnelle

#### Siège social :

6 av de Tournon, 07270 Lamastre  
Tél. 04 75 06 31 99 . Fax. 04 75 06 37 49  
email : cefora@cefora.org

#### Antennes :

07300 Tournon - Tél. 04 75 07 14 06  
07500 Guilhaud Granges - Tél. 04 75 06 93 42



- Les écrits professionnels
- Stratégie d'apprentissage et d'organisation
- Mathématiques en lien avec la vie professionnelle
- Utilisation du traitement de texte
- Utilisation du tableur
- Utilisation d'une base de données
- Utilisation d'un logiciel de PREAO
- Utilisation d'internet
- Prévention santé, sécurité, gestes et postures
- Développement de la communication orale en anglais
- Développement de la communication écrite en anglais
- Tests psychotechniques
- Entraînement
- Préparation à l'emploi

---

## MODALITES

- Formation sans immersion professionnelle
- Possibilité de ne mobiliser qu'une seule compétence clé, dans une certaine limite toutefois pour la compétence numérique (compétence limitée à 8h hebdomadaires et à 32h au total)

---

## STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle (protection sociale)  
Formation non rémunérée

---

## INFOS PRATIQUES

### Formation à entrées et sorties permanentes

**Durée possible du parcours** : de 40h à 300h

**Nombre de séances hebdomadaires** : 3 (d'autres séances pourront être ouvertes selon les demandes)

### Horaires :

- Séance 1 : jeudi matin de 8h30 à 12h
- Séance 2 : jeudi après-midi de 13h30 à 17h
- Séance 3 : vendredi matin de 8h30 à 12h

**Horaires** : matin : de 8h30 à 12h - après-midi de 13h30 à 17h

**Dates** : Démarrage jeudi 4 février 2016

**Lieu** : 6, avenue de Tournon – 07270 Lamastre

**Nombre de participants** : minimum 5 – maximum 12

**Renseignements** : Dominique Grand (mail : [dgrand-responsablepole@cefora.org](mailto:dgrand-responsablepole@cefora.org)) ou  
Brigitte Fraise (mail : [bfraise-gerante@cefora.org](mailto:bfraise-gerante@cefora.org)) – 04 75 06 31 99

---

## VALIDATION

Attestation des acquis (grille ANLCI)

AUVERGNE – RhôneAlpes

\* Signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional.

